

*Je fais
la différence !*

se-unsa.org



Enseignants de l'UNSA

BORDEAUX

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

Christian BASSET - L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique, élu à la CAPA des PLP
Rahim EL MOUAHID - S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Enseignement
Professionnel, élu à la CAPA des PLP

*"Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer
que grâce aux cotisations de ses adhérents.*

FAITES LA DIFFERENCE

*Pensez à renouveler votre adhésion
ou n'hésitez pas à nous rejoindre."*

Lettre d'information PLP du 07/01/2010

N° 3

*L'équipe académique du SE-UNSA
vous souhaite une bonne année 2010.*

> Avancement d'échelon

La CAPA d'avancement des PLP s'est enfin tenue le vendredi après-midi 18 décembre 2009, veille des vacances, après avoir été repoussée plusieurs fois !

Nous avons dénoncé les retards d'inspection que le correctif n'arrive plus à compenser et qui génèrent des écarts de promotions importants entre les disciplines, en particulier pour les lettres-espagnol, les lettres-anglais et la biotechnologie.

Le Rectorat, dans sa réponse, a confirmé l'accroissement des écarts entre certaines disciplines tout en affirmant que des efforts avaient été faits. Pour cette CAPA, 88 % des notes d'inspection ont moins de 5 ans d'ancienneté !

Il a été annoncé également qu'une réflexion est en cours afin d'instaurer un "nouveau correctif" qui corrigerait les notes pédagogiques de façon automatique : nous vous informerons dès que les groupes de travail qui doivent se réunir sur cette question se seront tenus.

Nous mettons à votre disposition, sur notre site :

- le résultat de cette CAPA : [cliquez ici](#)
- ainsi que l'évolution des barèmes des derniers promus (barres) depuis 1999 : [cliquez ici](#)

> C.T.P.A. du 14 décembre 2009 : carte des formations professionnelles

Lors du débat sur l'évolution de la carte des formations professionnelles pour la rentrée 2010, le SE-UNSA est intervenu sur trois points. Nous avons noté une baisse des capacités d'accueil de 70 places en CAP. L'année passée, un effort significatif avait été fait pour augmenter la capacité d'accueil en CAP. Ceci avait permis d'insérer des élèves sortants de 3^{ème} de SEGPA qui ne trouvaient pas de place dans les LP publics. Des places de CAP ont été supprimées pour créer des BAC PRO 3 ans. C'est regrettable surtout lorsque les capacités d'accueil diminuées concernent des CAP à forte attraction et à potentiel d'insertion important sur le marché du travail comme le CAP Agent de Prévention et de Sécurité aux LP de Bègles et Mourenx. Les Bac Pro auraient dû être créés sans toucher aux CAP. C'est un manque d'ambition flagrant que nous avons dénoncé.

Le Secrétaire Général du Rectorat met en avant des arguments budgétaires comme il le fait pour justifier la réduction de moyens donnés au fonctionnement des mentions complémentaires, ramenés à 20 heures, à l'exception des M.C. Aide à Domicile (24 heures) et aérostructure au LP de Peyrehorade (28 heures). Nous avons démontré qu'il serait bien difficile aux collègues concernés d'assurer à la fois le suivi des stages et les cours dans ces conditions. Pour les inspecteurs, ces moyens seront suffisants car "les douze élèves seulement à suivre ne sont pas en cours une semaine sur deux".

Troisième point de litige : la première professionnelle. Dans celle-ci, nous pourrions retrouver l'année prochaine des élèves d'origine différentes, certains avec le BEP, d'autres sans et qui devront passer la certification intermédiaire, avec des acquis

différents, des nombres de semaines de stage effectués différents, etc... De plus, dans certains cas, l'augmentation des capacités d'accueil de 24 à 30 peut poser des difficultés en termes de nombre de postes de travail et d'investissement en matériel. Nous avons pris pour exemple le Bac Pro Electronique au LP Jean Monnet à Libourne. Pour l'administration, l'accompagnement personnalisé doit permettre la prise en compte de l'hétérogénéité, et des outils pédagogiques seront donnés aux enseignants (par qui ?). Pour les problèmes de matériels ou de nombre de places dans les classes ou les ateliers, les cas particuliers seront réétudiés avec les chefs d'établissement.

Christian BASSET
Représentant SE-UNSA au CTPA

> Session 2010 : Concours PLP

Légère embellie pour le nombre de postes offerts aux concours PLP 2010. Celui-ci augmente de 106 postes, uniquement sur le concours interne.

	2006	2007	2008	2009	2010
CAPLP Externe	1 450	1 436	1 288	1 318	1 318
CAPLP Interne	310	244	220	220	326
Total	1 760	1 680	1 508	1 538	1 644

Pour le concours externe, les disciplines en baisse sont C.A.B., Comptabilité, Electrotechnique, Construction, M.S.M.A., Production culinaire. Les disciplines en augmentation sont Bio-Techno et Vente. Les autres sont stables.

Pour le concours interne, des disciplines qui avaient été fermées les années précédentes sont réouvertes : lettres-histoire (20 places), C.A.B. (10 places), Construction et Economie (5 places), Electrotechnique (5 places), Matériaux Souples (5 places), Production Culinaire (5 places), lettres- anglais (5 places). C'est une bonne nouvelle pour nos collègues contractuels qui voient ainsi leurs chances de réussite aux concours augmenter sensiblement.

> Le SE-UNSA appelle à la grève le 21 janvier

Le SE-UNSA appelle les personnels à se mettre en grève le 21 janvier pour dénoncer :

- le manque de moyens accordés aux écoles, collèges et lycées pour la rentrée 2010 ;
- les conséquences de la réforme du recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation ;
- la déssectorisation qui ghéttise les établissements.

Dans notre académie tous types d'établissements confondus, les prévisions d'effectifs fournies par le Rectorat font apparaître une augmentation de 2 204 élèves. Dans le même temps, la dotation académique du ministère ajoutée à la suppression des stagiaires fait apparaître une diminution des moyens de 22 Equivalents Temps Pleins.

> Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

>>adhérer au SE-UNSA

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

